

INVITATION

Rencontres des représentants des associations agréées

L'Agence Régionale de Santé (ARS), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et France Assos Santé de la région Pays de la Loire ont le plaisir de vous convier aux rencontres territoriales des associations agréées du système de santé qui auront lieu :

Le 22 Mai 2019 à Angers
à l'ICO – Site Paul Papin

Le 28 Mai 2019 à Nantes
à l'ARS - Salle des Folles Journées

*Vous êtes représentant-e d'une association agréée ?
Rejoignez-nous pour un après-midi d'échanges sur les enjeux de l'agrément et de la représentation des usagers en Pays de la Loire. Cette rencontre sera également l'occasion de vous présenter le Dossier Médical Partagé et son déploiement sur notre territoire.*

Un après-midi : 3 temps forts !

Accueil des participants de 13h30 à 14h00

ARS

14h00-14h40

**L'agrément santé et
la représentation
des usagers**

France Assos Santé

14h40-15h30

**L'accompagnement
des RU et des
associations
agréées**

CPAM

15h30-16h30

**Le Dossier Médical
Partagé**

Inscription obligatoire, avant le 3 mai 2019 : [ici](#) ou <https://fr.surveymonkey.com/r/CCCDT2D>

Deux représentants maximum par association sont attendus.

Les membres des associations adhérentes à l'URAASS Pays de la Loire pourront bénéficier d'une prise en charge de leurs frais de déplacement.